

verte et pour charger les ennemis, s'ils entreprenaient de faire une descente. Il lui avait été expressément recommandé de ne les point perdre de vue, et de donner avis de tous les mouvemens qu'ils feraient ; commission dont il s'acquitta à l'entière satisfaction de M. de Frontenac.

A cette précaution, ce général en ajouta une autre : comme il était à craindre que les vaisseaux qu'on attendait de France ne vinssent se jeter inopinément entre les mains des Anglais, il dépêcha deux canots bien équipés par le petit canal de l'île d'Orléans, avec ordre à ceux qu'il y fit embarquer d'aller aussi loin qu'ils pourraient au-devant de ces vaisseaux, et de les avertir de ce qui se passait.

Il fit commencer, le même jour, une batterie de huit pièces de canon, sur la hauteur qui était à côté du fort, et elle fut achevée le lendemain. Ainsi, dit Charlevoix, les fortifications commençaient au palais, sur le bord de la petite rivière St. Charles, remontaient vers la haute ville, qu'elles environnaient, et venaient finir à la montagne, vers le Cap aux Diamans. On avait aussi continué, depuis le palais, tout le long la grève, une palissade jusqu'à la clôture du séminaire, où elle était terminée par des rochers inaccessibles, qu'on appelle le *Sault au Matelot* ; et là il y avait une batterie de trois pièces. Une seconde palissade, qu'on avait tirée au-dessus de la première, aboutissait au même endroit, et devait couvrir les fusilliers. La basse ville avait deux batteries, chacune de trois pièces de dix-huit livres de balles, et elles occupaient les intervalles de celles qui étaient à la haute ville. Les issues de la ville où il n'y avait pas de portes étaient barricadées avec de bonnes poutres et des barriques pleines de terre, en guise de gabions, et les dessus étaient garnis de pierriers. Le chemin tournant de la basse ville à la haute était coupé par trois différens retranchemens de barriques et de sacs pleins de terre, avec des espèces de chevaux de frise. Dans la suite du siège, on fit une seconde batterie au Sault au Matelot, et une troisième à la porte qui conduisait à la rivière St. Charles. Enfin, on avait disposé quelques petites pièces de canon autour de la haute ville, et particulièrement sur la butte d'un moulin qui servait de cavalier.

Le 16, à trois heures du matin, M. de Vaudreuil revint à Québec, et rapporta qu'il avait laissé la flotte anglaise à trois lieus de la ville, mouillée en un endroit appelé *L'Arbre sec*. En effet, dès qu'il fit jour, on l'aperçut des hauteurs. Elle était composée de trente voiles de différentes grandeurs, et le bruit se répandit qu'elle portait trois mille hommes de débarquement. A mesure qu'elle avançait, les plus petits bâtimens se rangeaient le long de la côte de Beauport, entre l'île d'Orléans et la petite rivière ; les autres tenaient le large. Tous jetèrent les ancres